

LES ACTUALITÉS DE L'ACQF

CONSTRUIRE LE FUTUR DE L'AFRIQUE
UNE CERTIFICATION APRÈS L'AUTRE

6^E FORUM CONTINENTAL DE L'ACQF



Table des matières

Message de la Troïka de dirigeantes	01
L'Afrique trace la voie pour l'avenir de la formation : faits saillants du 6 ^e Forum du Cadre continental africain des certifications (ACQF) à l'Île Maurice	02
Donner le ton à la collaboration et à l'innovation	02
Conduire des partenariats continentaux et mondiaux	04
Façonner les compétences futures et une formation de qualité	04
Les groupes de travail (clusters) font progresser la mise en œuvre de l'ordre du jour de l'ACQF	05
Regarder vers l'avenir : soutenir la transformation de la formation en Afrique	06
Le témoignage exemplaire du mois	07
Bonnes pratiques et approches innovantes	08
Publications et ressources	09
Actualités et événements	10
Impliquez-vous	11
Validation des acquis de l'expérience (VAE) et ACQF : progrès accomplis par les pays	12
Les microcertifications et le Cadre continental africain des certifications	17
Que sont les compétences vertes ? Écologisation des compétences et des cadres nationaux des certifications	19

HEC de l'Île Maurice – Un témoignage exemplaire	20
Un deuxième témoignage exemplaire : construire un cadre national	21
Référence au Cadre continental africain des certifications (ACQF)	22
Une nouvelle enquête sur le cadre national des certifications	23
Gros plan sur les principales fonctionnalités	26
Les bases juridiques d'un Cadre national des certifications	30
Les objectifs d'un Cadre national des certifications	32
Apprentissages non formels et informels dans un Cadre national des certifications et place des acquis d'apprentissage	33
Assurance de la qualité	34
Impact et visibilité des cadres nationaux des certifications	35
Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et ACQF-II : renforcer la collaboration sur l'harmonisation des certifications et sur la mobilité des compétences	37



ÉQUIPE ÉDITORIALE

ÉDITEUR: IVEY KOIN

CONCEPTEUR PRINCIPAL : BONFACE BABU

CONTRIBUTEURS: NOELLA BAKER-ALBERT, ANJULI ABATHJAN, JAMES ONYANGO, PRIVATE MCHENGA



Thème:

Évolution des cadres de certification, de la mobilité et de l'inclusion

« La présidence de la Troïka est le mécanisme de gouvernance qui garantit la continuité et la cohérence du processus décisionnel. Il réunit trois dirigeantes représentant trois autorités nationales des certifications. En ce qui concerne l'ACQF, la présidence de la Troïka contribue à maintenir la dynamique, assure la supervision et veille à ce que cette initiative reste alignée sur le large ordre du jour d'intégration et les priorités politiques de l'Union africaine (AU). »



MESSAGE DE LA TROÏKA DE DIRIGEANTES

Ce mois-ci, la **présidence de la Troïka**, composée de représentantes d'Afrique du Sud, de Zambie et du Kenya, réaffirme son engagement à renforcer le Cadre continental africain des certifications (ACQF) par l'amélioration des systèmes d'assurance de la qualité, d'alignement et de reconnaissance des certifications sur l'ensemble du Continent. Dans cette édition, nous soulignons les jalons identifiés lors du 6^e Forum de l'ACQF à l'Île Maurice, présentons les bonnes pratiques nationales en matière de VAE et de microcertifications et explorons l'accent croissant mis sur les compétences vertes qui façonnent l'avenir des certifications en Afrique.

- Les domaines mis en avant sont les suivants:

- Renforcer la reconnaissance transfrontalière des certifications pour soutenir la mobilité de la main-d'œuvre.
- Promouvoir les certificats numériques et les microcertifications en tant que voies flexibles pour l'apprentissage tout au long de la vie.
- Garantir l'inclusivité, particulièrement pour les apprenantes marginalisées, les réfugiées et celles et ceux relevant des secteurs informels.

COMPRENDRE L'ACQF

Tout d'abord, un peu de contexte : ACQF est l'abréviation de African Continental Qualifications Framework en anglais, qui veut dire Cadre continental africain des certifications. Il s'agit d'une initiative politique de l'Union africaine (UA) visant à harmoniser les certifications entre les pays africains. Ses principaux objectifs consistent notamment à accroître la transparence, la comparabilité et la confiance dans les certifications; soutenir la mobilité transfrontalière des apprenantes et des travailleuses; et le renforcement des cadres nationaux des certifications (CNC) conformément aux normes continentales. L'ACQF s'aligne également sur les objectifs stratégiques plus larges de l'UA, tels que l'Ordre du jour 2063, et est soutenu par des interventions telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie. L'Union européenne (par l'intermédiaire de la Fondation européenne pour la formation, ETF) a joué un rôle technique majeur dans le soutien au développement de l'ACQF.

Le concept de l'ACQF a été lancé pour la première fois par l'UA en juillet 2019, avec le soutien technique et financier de partenaires tels que l'Union européenne, la GIZ (l'agence allemande de développement) et l'ETF.

L'impulsion donnée à l'ACQF est profondément liée aux priorités continentales : non seulement pour harmoniser les systèmes d'éducation et de formation (juste formation dans la suite), mais aussi pour faciliter la reconnaissance des certifications face à l'accroissement de la mobilité de la population active et à la mise en œuvre de la ZLECAF.

QU'EST-CE QUE LA TOÏKA DE DIRIGEANTES ?

Le Réseau de l'ACQF a été officiellement organisé à la suite d'un dialogue initial entre les parties prenantes. Au cours de ces discussions, les options de gouvernance ont été débattues, et la présidence par une Troïka est apparue comme un modèle à privilégier pour son équilibre de représentation, d'expertise et de continuité.

Dans la structure de gouvernance du Réseau de l'ACQF, une présidence par une troïka est utilisée. Cela signifie que trois pays dirigent conjointement la présidence du réseau. La Troïka est composée d'États membres dotés de cadres nationaux des certifications bien développés et d'une expérience substantielle en matière de cadre des certifications.

En janvier 2025, le mandat du Réseau de l'ACQF a été approuvé, ce qui a renforcé la structure de la Troïka.

Les élections pour la présidence du Réseau se sont déroulées en avril 2025, aboutissant à l'actuelle Troïka :

- a. Kenya – Kenya National Qualifications Authority, représentée par Madame la Docteure Alice Kande
- b. Afrique du Sud – South African Qualifications Authority, représentée par Madame Nadia Starr
- c. Zambie – Zambia Qualifications Authority, représentée par Madame Mercy Ngoma



Nadia Starr, CEO SAQA



Mercy Ngoma, CEO ZAQA



Dr. Alice Kande, CEO KNQA

L'AFRIQUE TRACE LA VOIE POUR L'AVENIR DE LA FORMATION : FAITS SAILLANTS DU 6^E FOURM DU CADRE CONTINENTAL AFRICAIN DES CERTIFICATIONS (ACQF) À L'ÎLE MAURICE

Le 6^e Forum continental du Cadre continental africain des certifications (ACQF) s'est tenu du **30 septembre au 2 octobre 2025 au Caudan Arts Centre, à Port Louis, Île Maurice**, et a réuni des décideurs politiques en matière de formation, des experts techniques et des parties prenantes de tout le continent sur le thème « Construire des systèmes de certification prêts pour l'avenir pour l'Afrique ».

Organisé par le Réseau de l'ACQF et sa présidence — comprenant l'Autorité sud-africaine pour les certifications (SAQA), l'autorité nationale des certifications du Kenya (KNQA) et l'autorité des certifications de la Zambie (ZAQA) — et coorganisé par la Commission de l'enseignement supérieur (HEC) de l'Île Maurice, le Forum a renforcé l'engagement commun de l'Afrique en faveur de systèmes de certification transparents, comparables et fiables qui favorisent l'employabilité, l'innovation et l'intégration continentale.

DONNER LE TON POUR LA COLLABORATION ET L'INNOVATION



Dans son allocution d'ouverture, **Madame la Docteure Alice Kande**, directrice générale de la KNQA, a souhaité la bienvenue aux déléguées et souligné le rôle essentiel de l'ACQF dans la promotion de la confiance mutuelle entre les systèmes de certification des 55 nations africaines. Elle a souligné le potentiel de transformation de la **Plateforme des certifications et certificats (QCP)**, une innovation numérique conçue pour améliorer la transparence, le partage des données et la connectivité entre les systèmes d'éducation et de formation.

Le discours liminaire de Madame **la professeure**

Romeela Mohee, directrice exécutive de HEC Mauritius, a salué les efforts pionniers déployés par le pays en matière de réforme de la formation, notamment le lancement du Système national de transfert de crédits et d'un Cadre national des microcertifications, les premiers du genre en Afrique. Ces initiatives, a-t-elle noté, alignent l'apprentissage académique sur les besoins de l'industrie, permettant des voies flexibles et cumulables vers l'apprentissage tout au long de la vie.



Monsieur le Docteur Kaviraj Sharma Sukon, ministre de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de la Recherche, a réaffirmé l'engagement de Maurice à faire progresser la transformation numérique et la mobilité régionale dans l'enseignement supérieur. Il a plaidé pour que l'ACQF serve de « point d'accès continental » qui favorise la fluidité des mouvements d'apprenantes et de professionnelles au-delà des frontières en Afrique.



CONSTRUIRE DES PARTENARIATS CONTINENTAUX ET MONDIAUX

Des représentants de l'Union **européenne (UE)** et de la **Fondation européenne pour la formation (ETF)** ont souligné le soutien continu de l'Europe à l'ordre du jour de l'Afrique en matière de formation et de compétences. Grâce à des projets tels que **l'ACQF-II (2023-2026) et Horizon Europe**, l'UE aide les pays africains à référencer leurs cadres nationaux, à promouvoir la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à renforcer les compétences numériques et vertes alignées sur la **zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)**.

L'initiative « **Global Gateway** » de l'UE, dotée d'un **budget de 150 milliards d'euros**, et l'Initiative « **Team Europe (TEI)** » en matière d'**OP-VET (Création de compétences répondant aux opportunités d'emploi)** ont été mises en avant d'investissements stratégiques investissements pour dynamiser l'enseignement professionnel, l'employabilité, et le développement durable.



FAÇONNER LES COMPÉTENCES DE DEMAIN ET UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ

Plusieurs séances ont porté sur les nouvelles priorités en matière de compétences et d'assurance de la qualité.

- **Microcertifications et VAE** : les experts ont présenté les meilleures pratiques pour intégrer les microcertifications dans les cadres nationaux des certifications, en veillant à leur reconnaissance et à leur alignement sur les besoins du marché du travail.
- **Compétences vertes et numériques** : les données du tableau de bord des compétences de l'ACQF ont révélé une demande croissante de compétences vertes et numériques, exhortant les systèmes éducatifs à s'adapter aux transitions climatique et technologique.
- **Intégrité académique** : le Réseau mondial pour l'intégrité académique (Global Academic Integrity Network, GAIN), co-dirigé par l'Irlande et l'Australie, a partagé des stratégies pour lutter contre la fraude académique et promouvoir l'apprentissage éthique à l'échelle mondiale.
- **Qualité et reconnaissance** : le cadre Triple Helix de l'Unesco (reconnaissance, coopération et qualité) a été présenté comme une pierre angulaire de l'harmonisation des normes et de la promotion de la coopération internationale.

PROGRÈS DES GROUPES DE TRAVAIL (CLUSTERS) EN MATIÈRE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ACQF

Les Groupes de travail techniques du Forum ont fait état de progrès significatifs :

1

CLUSTER 1

Faire progresser le référencement national à l'ACQF pour permettre la reconnaissance des certifications.

2

CLUSTER 2

Accélérer l'adoption de la QCP et promouvoir la numérisation dans l'ensemble des systèmes éducatifs.

3

CLUSTER 3

Renforcer la mise en œuvre du CNC, de la VAE et de l'assurance de la qualité dans l'ensemble des États membres.

4

CLUSTER 4

Améliorer la communication, la visibilité et le partage des connaissances, y compris le projet de lancement d'un bulletin d'information sur l'ACQF (Les actualités de l'ACQF).

5

CLUSTER 5

Explorer les cadres juridiques pour l'enregistrement formel de l'ACQF, le Kenya devenant un pays d'accueil privilégié.



SE TOURNER VERS L'AVENIR : SOUTENIR LA TRANSFORMATION DE LA FORMATION EN AFRIQUE

Le 6^e Forum s'est conclu par un appel fort en faveur de la pérennisation au-delà de la durée de vie du projet ACQF-II, qui se termine en 2026. Les délégués ont souligné la nécessité d'une structure de gouvernance permanente de l'ACQF pour sauvegarder les réalisations telles que la plateforme des certificats et certifications (QCP), les profils professionnels, et les programmes de renforcement de capacités en cours.

Nairobi (Kenya) et Addis-Abeba (Éthiopie) ont été proposées pour recevoir le prochain forum. La séance de clôture a réaffirmé la vision commune de l'Afrique d'un écosystème d'éducation et de formation cohérent, inclusif et prêt pour l'avenir, qui favorise la mobilité, la reconnaissance mutuelle et l'apprentissage tout au long de la vie pour tous.



“ Lorsque nous élaborons des cadres transparents et reconnus partout, nous créons des opportunités pour chaque apprenante en Afrique. ”

– *M. Kaviraj Sharma Sukon, ministre de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de la Recherche, île Maurice*

TÉMOIGNAGE EXEMPLAIRE DU MOIS

GÉNÉRALISER L'USAGE DES MICROCERTIFICATIONS AU KENYA

Ce qui a été fait:



L'Autorité nationale des certifications du Kenya (KNQA), en collaboration avec le Commonwealth of Learning et les prestataires locaux de formation, a mis au point un programme pilote intégrant les microcertifications dans le cadre des certifications du Kenya. Cela inclut la définition de référentiels, de processus de validation et d'outils de vérification numérique.

Pourquoi c'est important:



Les microcertifications permettent aux apprenantes d'obtenir la reconnaissance des acquis d'un apprentissage court et axé sur les compétences, particulièrement bénéfique pour les jeunes, les professionnelles en activité, et celles et ceux qui apprennent en dehors des systèmes formels.

Impact à ce jour:



- Plus de 1 200 parties prenantes ont été mobilisées, parmi lesquelles des employeurs, des prestataires de formation, des organismes gouvernementaux et des apprenantes.
- Deux programmes pilotes ont validé avec succès des microcertifications en compétences relevant des technologies de l'information et de la communication (TIC) et en compétences vertes.
- Les premiers résultats indiquent une amélioration de l'employabilité de plus de 300 participantes qui ont utilisé leur microcertification dans leur demande d'emploi.

Pour l'avenir:



- La KNQA prévoit de soumettre une politique officielle sur les microcertifications d'ici le deuxième trimestre de l'année prochaine, qui comprendra des lignes directrices pour l'assurance de la qualité, la reconnaissance, et l'accréditation numérique.
- Voir l'étude de cas complète sur le site web de l'ACQF : [acqf-
au.org/case-studies](http://acqf-au.org/case-studies)

BONNES PRATIQUES ET APPROCHES NOVATRICES

Voici trois modèles en provenance d'États membres qui sont des exemples probants :

Afrique du Sud	Élaboration de lignes directrices solides sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) ; élargies pour inclure les compétences informelles et communautaires.	Un plus grand nombre de personnes, en particulier dans les zones rurales, bénéficient désormais d'une reconnaissance formelle ; réduit la redondance dans les apprentissages ; soutient l'apprentissage tout au long de la vie.
Namibie	Numérisation du CNC ; a lancé un portail de vérification en ligne des certifications et des certificats.	Les employeurs et les établissements d'enseignement peuvent vérifier les certificats en quelques minutes ; réduit la fraude ; renforce la confiance.
Maroc	Introduction de référentiels de certification sectorielles pour les industries émergentes (par exemple, les énergies renouvelables, les services numériques).	Aligne la formation sur les besoins de l'industrie ; améliore l'employabilité ; soutient les transitions écologique et technologique.



PUBLICATIONS ET RESSOURCES

Voici les rapports, boîtes à outils et ressources en ligne récemment publiés qui sont précieux pour les autorités nationales des certifications, les décideurs et autres parties prenantes :

- **Note d'orientation n 7 de l'ACQF** : exploiter les certificats numériques pour la mobilité des compétences africaines – discute des cadres techniques, des référentiels et des études de cas pour les certificats numériques.
- **Recueil d'études de cas** : une collection de dix rapports nationaux détaillés couvrant les réformes du CNC, les systèmes de reconnaissance et l'engagement des parties prenantes.
- **Boîte à outils pour la formation** : des orientations pratiques pour référencer les CNC à l'ACQF comprennent des modèles, une liste de contrôle (checklist) et un module d'apprentissage par les pairs.

Pour en savoir plus : acqf-au.org/publications



JALONS RÉCENTS

- Plus de 40 pays africains ont soumis leur plan de référencement au Secrétariat de l'ACQF
- Le portail en ligne de l'ACQF a connu une augmentation de 25 % du trafic ce mois-ci, en particulier vers les sections « Bonnes pratiques et Ressources ».
- Lancement d'un forum en ligne sur le site internet de l'ACQF pour l'apprentissage par les pairs entre les États membres.

IMPLIQUEZ-VOUS

Vous voulez contribuer ou rester impliquées dans le travail de l'ACQF :

- Rejoignez notre réseau ACQF : partagez vos pratiques exemplaires, ajoutez des ressources, participez à des webinaires.
- Abonnez-vous à nos actualités : signez pour la note d'information sur le site de l'ACQF : acqf-au.org/subscribe
- Faites-nous un retour d'information : nous accueillons tous les commentaires sur les outils, les politiques, et toute autre apports en utilisant le site de l'ACQF :<https://acqf.africa/about/contact-us>
- Suivez-nous sur X (anciennement Twitter) : @ACQFAfrica

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE) ET L'ACQF : LES PROGRÈS DES PAYS

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) permet d'évaluer, de reconnaître et de certifier tous les acquis d'apprentissage – qu'ils aient été acquis dans un contexte formel, non formel et/ou informel – afin qu'elle puisse contribuer à la délivrance de certifications, aux possibilités d'emploi et à l'apprentissage tout au long de la vie. Dans le contexte de l'ACQF, la VAE contribue aux objectifs clefs de transparence, de mobilité, et de comparabilité de certifications dans toute l'Afrique.

Voici des indicateurs clefs des progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre de la VAE dans le cadre de l'ACQF, tirés d'enquêtes, d'études de cas et d'initiatives continentales :

Instruments clefs et cadres

Le document de politique de l'ACQF a été validé par la Commission de l'Union africaine (AUC) en juillet 2023 et sa mise en œuvre a officiellement commencé dans le cadre du projet ACQF-II (2023-2026).

L'ACQF a publié des lignes directrices sur la « Validation et la reconnaissance des acquis d'apprentissage » qui incluent explicitement la VAE comme un instrument majeur.



Progrès accomplis par les pays

– Une sélection d'exemples

- L'enquête 2024 de l'ACQF-II sur la VAE a reçu des réponses de 28 pays africains, dressant la carte des politiques et pratiques.
- Dans cette enquête, environ 40 % des pays ayant répondu ont indiqué que leurs politiques en matière de VAE étaient « établies mais ne fonctionnaient pas encore », ce qui signifie qu'un cadre existe mais que la mise en œuvre est toujours en cours.
- De nombreux pays sont en phase préparatoire: consultations des parties prenantes, projet pilote programmes, et évaluations des besoins. Par exemple, l'enquête note que les secteurs de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) sont les plus couramment couverts par les programmes de VAE dans les pays africains.
- Cas spécifiques :
 - Le Kenya a lancé une politique nationale de VAE en mars 2024, normalisant le processus d'identification, de documentation, d'évaluation et de certification des compétences acquises de manière informelle et non formelle.
 - Le Kenya figure également parmi les six premiers pays africains à référencer son cadre national des certifications (KNQF) à l'ACQF, alignant ainsi son niveau national sur l'instrument continental.
 - Un groupe de cinq pays, le Cap-Vert, le Kenya, l'Île Maurice, les Seychelles et l'Afrique du Sud, ont exprimé leur intérêt pour référencer leur CNC à l'ACQF.

Aperçus et tendances émergentes

- RPL is increasingly recognised not just as an access mechanism but also as a credentialing mechanism: many countries allow RPL outcomes such as full qualification attainment, credit transfer to a qualification, or exemptions from modules.
- A strong emphasis is emerging on using RPL to enhance employability, not only access to formal education. The majority of surveyed countries selected employability as the top priority for RPL.
- The design of RPL systems varies considerably across countries: some limit eligibility, certains ont des systèmes d'évaluation distincts, d'autres intègrent la VAE dans leurs cadres généraux d'évaluation.
- Des défis majeurs subsistent : le financement et la pérennisation des processus de VAE ; la sensibilisation des parties prenantes ; la confiance dans les processus de certification des acquis ; et le coordination interministérielle.



Implications pour la politique et la mise en pratique

- L'alignement des cadres nationaux des certifications (CNC) sur l'ACQF renforcera la crédibilité de la VAE et facilitera la reconnaissance transfrontière des compétences et des certifications.
- Les pays à un stade avancé de développement de leur CNC et de la VAE (par exemple, le Kenya, l'Afrique du Sud, l'Île Maurice) peuvent servir de modèles pour d'autres.
- L'accent devrait être mis sur la création de politiques de VAE transparentes et de qualité, le renforcement des capacités des évaluateurs, la participation des employeurs et des autres parties prenantes du secteur informel, et tirer parti des plateformes numériques pour les certificats.

- Les mécanismes de suivi et évaluation devraient être renforcés pour suivre le nombre de personnes qui accèdent à la VAE et en bénéficient, la manière dont la VAE est liée à l'apprentissage tout au long de la vie et à l'emploi, et la manière dont elle interagit avec l'ordre du jour du référencement et de la mobilité des certifications de l'ACQF.

En s'appuyant sur des progrès concrets dans les pays, il devient clair que la VAE gagne du terrain au sein de l'écosystème ACQF en Afrique. Le passage de la phase de formulation de la politique à celle de la mise en œuvre est de plus en plus fréquente, quoique de manière inégale entre les pays, et constitue un mécanisme essentiel pour rendre les systèmes de certification africains plus inclusifs, plus flexibles et plus propices à la mobilité.

Pays	Statut de la politique de VAE	Principaux développements / jalons	Alignement sur l'ACQF et le CNC	Défis et prochaines étapes
Kenya	Lancement de la politique nationale en matière de VAE (2024)	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de lignes directrices complètes en matière de VAE par l'intermédiaire du KNQA. • Expérimentation pilote de la VAE dans l'EFTP et le secteur informel. • La politique soutient la validation des compétences acquises en dehors de la formation formelle. 	<p>Parmi les six premiers pays à référencer sont CNC à l'ACQF.</p> <p>Intégration de la VAE dans les mécanismes nationaux d'assurance de la qualité.</p>	Généralisation de la mise en œuvre dans tous les secteurs ; sensibilisation ; et formation des évaluateurs.
Afrique du Sud	Système avancé de VAE (depuis 2008)	<ul style="list-style-type: none"> • Création de centres de VAE dans les établissements d'éducation et de formation. • La politique nationale en matière de VAE (2016) est pleinement opérationnelle. • Utilisé pour le transfert de crédits et la délivrance de certifications complètes. 	Agit comme modèle de référence pour les lignes directrices de l'ACQF et l'apprentissage par les pairs.	Assurer l'inclusivité entre les provinces ; coût et pérennité.
Île Maurice	Cadre opérationnel national de VAE (depuis 2013)	<ul style="list-style-type: none"> • VAE mise en œuvre dans le cadre de l'Autorité mauricienne des certifications (MQA). • Couvre les secteurs de l'enseignement professionnel et supérieur. 	Pays participant au processus de référencement de l'ACQF.	Élargissement aux secteurs de l'apprentissage non formel et communautaire.
Seychelles	Cadre de la VAE en révision	<p>Développement en cours d'un système de VAE dans le contexte du CNC.</p> <p>Impliqué dans les activités de renforcement de capacité de l'ACQF.</p>	A signalé son intérêt pour faire le référencement à l'ACQF avant 2026.	Besoin d'outils normalisés et d'une capacité d'évaluation accrue.

Ghana	Politique de VAE en phase de projet	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un groupe de travail technique. Expérimentations pilotes menées dans le secteur informel (artisans, construction). 	Bénéficiaire de l'assistance technique de l'ACQF-II.	Finalisation de la politique et intégration dans le CNC.
Mozambique	Politique et phase pilote	<ul style="list-style-type: none"> Soutenu par ACQF-II pour développer des procédures de VAE. Accent sur l'EFTP et l'apprentissage des adultes. 	Participant à l'enquête de l'ACQF et au réseau d'apprentissage par les pairs.	Mise en place d'une base de données nationale et d'un processus de certification.
Eswatini	Premier stade de développement	<ul style="list-style-type: none"> Visites d'analyse comparative (par exemple, KNQA-Kenya, 2025). Élaboration d'un cadre d'action pour l'évaluation et la certification. 	Lié à la coopération technique de l'ACQF-II.	Renforcement des capacités et coordination institutionnelle.
Botswana	Politique approuvée, mise en œuvre en cours.	<ul style="list-style-type: none"> BQA en charge de la VAE dans l'EFTP et dans l'enseignement supérieur. Coopération avec les employeurs pour la reconnaissance des acquis professionnels. 	Participe aux activités d'apprentissage par les pairs de l'ACQF.	Étendre à l'apprentissage non formel et aux secteurs professionnels continus.
Cap-Vert	Politique de VAE opérationnelle.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation active de la VAE pour les adultes et les travailleuses. Dans le groupe pionnier du référencement à l'ACQF. 	CNC référencé à l'ACQF.	Renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation.
Zambie	Politique et pilotes opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Intégration de la VAE dans le CNC de la Zambie. Expérimentations pilotes sectorielles dans les secteurs de l'exploitation minière et de la construction. 	Fait partie du réseau d'enquête et de collaboration de l'ACQF-II.	Sensibiliser les employeurs et les prestataires de formation.

Principaux résultats sur la VAE en Afrique

- Plus de **28 pays africains** ont participé à l'enquête 2024 de l'ACQF-II sur la VAE, pour la cartographie des politiques et pratiques.
- Environ 40 % des pays étudiés ont mis en place des politiques de VAE mais elles ne sont pas encore pleinement opérationnelles.
- Le secteur de l'EFTP joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre, bien que l'intégration dans l'enseignement supérieur se développe.
- Des pays tels que le **Kenya, l'Afrique du Sud, l'Île Maurice et la Cap-Vert** sont en train de devenir des modèles de référence continentaux pour l'alignement de la VAE et de l'ACQF.
- D'importantes lacunes subsistent en matière de financement, de sensibilisation et de normalisation, que l'ACQF-II cherche à combler grâce à un soutien technique, à l'apprentissage par les pairs et à l'harmonisation des politiques.

LES MICROCERTIFICATIONS ET LE CADRE CONTINENTAL AFRICAIN DES CERTIFICATIONS (ACQF)

Les microcertifications sont des programmes d'apprentissage courts et ciblés qui certifient des savoirs, savoir-faire ou compétences spécifiques acquises dans le cadre d'un apprentissage formel, non formel ou en ligne. Contrairement aux certifications traditionnelles, qui nécessitent souvent de longues périodes d'études, les microcertifications se concentrent sur des acquis d'apprentissage bien définis qui répondent aux besoins immédiats du marché du travail ou du développement professionnel. Elles sont généralement flexibles, modulaires et cumulables, ce qui permet aux apprenantes de développer progressivement leurs compétences et, dans certains cas, de combiner plusieurs microcertifications pour obtenir une certification complète.

En Afrique, les microcertifications prennent de l'ampleur en tant que réponse innovante à l'évolution du monde du travail, stimulée par les progrès technologiques, la transformation numérique et les modèles d'emploi changeants. Elles offrent des possibilités de perfectionnement et de reconversion des travailleuses, d'amélioration de l'employabilité et de soutien à l'apprentissage tout au long de la vie.

Le Cadre continental africain des certifications (ACQF) – une initiative de l'Union africaine (UA) – fournit une plateforme continentale pour promouvoir la reconnaissance, la transparence et l'assurance de la qualité des certifications, y compris les microcertifications. Au sein de l'ACQF, les microcertifications sont considérées comme un outil important pour élargir l'accès à l'apprentissage, combler les déficits de compétences et soutenir la mobilité des apprenantes et des travailleuses dans les pays africains.

En alignant les microcertifications sur les cadres nationaux des certifications (CNC) et en les référant à l'ACQF, les pays africains peuvent s'assurer que ces nouvelles formes d'apprentissage sont crédibles, comparables et transférables au-delà des frontières. Cet alignement contribue à établir des normes claires en matière de conception, de mise en œuvre et d'évaluation, en veillant à ce que les microcertifications aient une valeur et une reconnaissance cohérentes entre les institutions et les employeurs.

L'ACQF élaboré également des lignes directrices et des typologies pour l'inclusion des microcertifications dans les systèmes de certification. Ces efforts soutiennent l'harmonisation et l'assurance de la qualité tout en permettant aux prestataires de formation d'innover de manière flexible et axée sur la demande.

Alors que l'Afrique progresse vers un écosystème intégré de formation et de développement des compétences, les microcertifications, guidées par les principes de l'ACQF, représentent un instrument puissant pour l'apprentissage tout au long de la vie, l'employabilité et la croissance inclusive sur le continent.

Principales publications récentes et rapports

- 1** Enquête 2024 de l'ACQF : Cadres nationaux des certifications en Afrique
 - Ce rapport présente les résultats de 51 réponses venant de 29 pays africains.
 - Il examine l'état de développement du CNC, la gouvernance, les acquis d'apprentissage, les systèmes de crédit, les besoins et les leçons apprises.
- 2** Liste des publications de l'ACQF (mise à jour au 31 décembre 2024)
 - Une liste exhaustive des réalisations du projet ACQF-II (2019-2022; 2023-2024), y compris les enquêtes, les études cartographiques, les documents de politique et les lignes directrices, les rapports, les fiches d'information, etc.
- 3** Notes thématiques de l'ACQF (via le NEPAD / Portail des compétences pour les jeunes)

Une série de notes sur des sujets tels que :

 - Descripteurs de niveau dans les cadres des certification (24 cadres examinés)
 - Cadres des compétences (par exemple, compétences transversales, compétences numériques, entreprenariat)
 - Assurance de la qualité dans l'EFTP, gouvernance des CNC, cadres régionaux, etc.
- 4** Intégration de nouvelles certifications et compétences en Afrique – Unesco/Unevoc / BILT
 - L'accent est mis sur la manière dont les pays africains intègrent de nouvelles compétences dans l'EFTP (y compris l'apprentissage non formel et informel) dans le cadre des CNC.
 - Souligne les défis (capacité, perceptions, adaptation des cadres aux contextes locaux) et les implications en matière de politiques.

Nouvelles et développements récents

1. Nouvelles présidences du Réseau ACQF

- **Nadia Starr** (PDG de l'Autorité sud-africaine de la certification, South African Qualifications Authority, SAQA) élue Présidente du Réseau ACQF.
- **Mercy Ngoma** (PDG de l'Autorité zambienne de la certification, Zambian Qualifications Authority, ZAQA)) élue Présidente du Réseau ACQF.
- **Dr Alice Kande** (PDG de l'Autorité nationale des certifications du Kenya, Kenya National Qualifications Authority, KNQA) élue Présidente du réseau ACQF.

2. Nouveautés, appels et forums

- Appels à bonnes pratiques : écologisation des compétences et certifications en Afrique (les compétences vertes deviennent plus centrales).
- Les événements du Forum continental de l'ACQF (récents et à venir) où les expériences des pays, les politiques et les questions de mise en œuvre sont discutées.
- Publication du Manuel sur les microcertifications.

QUE SONT LES COMPÉTENCES VERTES ? ÉCOLOGISATION DES COMPÉTENCES ET CADRES NATIONAUX DES CERTIFICATIONS

La transition vers une économie durable et sobre en carbone a fait des compétences vertes un thème central de l'éducation, de la formation et du développement de la population active en Afrique et dans le monde. Ces compétences sont essentielles pour aller vers une croissance inclusive et durable, favoriser la résilience environnementale et créer de nouvelles opportunités en matière d'économie verte.

Les compétences vertes désignent les savoirs, savoir-faire, les valeurs et attitudes requises pour vivre, travailler et agir de manière à minimiser les impacts environnementaux négatifs. Elles permettent aux individus de contribuer au développement durable et de participer efficacement aux secteurs verts émergents tels que les énergies renouvelables, la gestion des déchets, l'agriculture durable et l'innovation intelligente face au climat. Les compétences vertes peuvent être groupées en trois catégories :



Compétences transversales : réflexion durable et sensibilisation à l'environnement applicables à tous les métiers et secteurs.



Compétences sectorielles : compétences qui permettent l'adaptation des normes et référentiels, des processus et des services pour protéger les écosystèmes et conserver les ressources.



Compétences techniques spécialisées : expertise avancée nécessaire pour concevoir et mettre en œuvre des technologies vertes, y compris des systèmes d'énergie renouvelable et des innovations en matière de recyclage.

Les cadres de certification nationaux et continentaux – tels que l'ACQF – jouent un rôle clé dans l'intégration des compétences vertes dans les systèmes d'éducation et de formation. En intégrant les principes de pérennité dans les processus de conception, d'évaluation et de reconnaissance des certifications, ces cadres garantissent que les apprenants et les travailleuses acquièrent des compétences pertinentes et tournées vers l'avenir pour une transition écologique.

Alors que l'Afrique accélère la mise en œuvre du Cadre continental africain des certifications (ACQF), l'intégration des compétences vertes sera essentielle pour aligner les certifications sur les objectifs mondiaux de pérennité, améliorer l'employabilité et soutenir la réalisation de l'Ordre du jour 2063 et des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

HEC DE L'ÎLE MAURICE – TÉMOIGNAGES EXEMPLAIRES

METTRE PLUS DE 4 000 APPRENANTES EN SITUATION DE DÉCIDER – LA VISION DE L'HEC POUR UNE NATION COMPÉTENTE

Dans une démarche audacieuse pour démocratiser l'accès à une formation de qualité et répondre à l'évolution des demandes du marché du travail, la Commission de l'enseignement supérieur (HEC) de l'Île Maurice a été le fer de lance du projet Bourses d'études (2021-2024) pour les Compétences pour le travail (Skills for Work) en collaboration avec le Commonwealth of Learning (COL) et le ministère en charge du dossier à l'époque. Grâce à cette initiative, plus de 4 000 bourses ont été attribuées, permettant aux apprenantes de l'Île Maurice de s'inscrire à plus de 14 000 formations menant à une microcertification.



Ces formations étaient stratégiquement alignées sur les besoins de l'industrie, offrant des possibilités d'apprentissage flexibles et ciblées dans des domaines tels que le numérique, l'entrepreneuriat et les compétences techniques.

Le leadership d'HEC a joué un rôle déterminant dans les domaines suivants :

1. Concevoir le cadre pour les bourses de manière à assurer inclusivité et accessibilité.
2. Coordonner avec le COL de manière à obtenir des offres de formation de haute qualité.
3. Assurer le Suivi et l'évaluation des résultats pour éclairer les orientations politiques futures.

L'impact de l'initiative a pris plusieurs formes. Elle a donné aux individus les moyens de se reconvertis et de se perfectionner, a amélioré l'employabilité et a favorisé une culture de l'apprentissage continu. En outre, elle a positionné l'Île Maurice comme un modèle régional pour une réforme évolutive et axée sur la demande de la formation, montrant comment les partenariats stratégiques et l'innovation numérique peuvent transformer l'enseignement supérieur.

En outre, le succès ce projet de bourses d'études a jeté les bases de futures initiatives visant à intégrer les microcertifications dans les parcours formels de formation. Elle a également renforcé le rôle d'HEC en tant que catalyseur de la transformation de la formation, déterminée à constituer une population active qualifiée, adaptable et prête pour l'avenir.

L'une des principales réalisations de ce Projet a été sa capacité à atteindre divers profils d'apprenantes, y compris les adultes qui travaillent, les jeunes au chômage et les individus qui voulaient acquérir une nouvelle compétence. En supprimant les obstacles financiers et en offrant un apprentissage en ligne flexible, ce projet a favorisé l'équité dans l'enseignement supérieur. Les cours menant à une microcertification, dispensés par Coursera, Grow with Google et Udemy étaient modulaires et cumulables, permettant ainsi aux apprenantes de développer progressivement leurs compétences. Cette approche a permis aux participantes d'adapter leurs parcours d'apprentissage en fonction de leurs objectifs et des exigences du marché, améliorant ainsi à la fois l'employabilité et l'adaptabilité.

Le rôle proactif d'HEC dans cette initiative a non seulement été reconnu au niveau régional mais, grâce à ce Projet, il a montré comment les partenariats stratégiques, la planification fondée sur les données et les politiques inclusives peuvent transformer les systèmes d'enseignement supérieur pour relever les défis du XXI^e siècle. La Commission a entrepris une évaluation en août-septembre 2024 afin d'évaluer les résultats de ce programme de bourses « Skills for Work » à l'Île Maurice. Administrée au moyen d'un sondage structuré et de discussions en groupe, l'étude a révélé que 96 % des répondantes ont acquis des compétences ou ont amélioré les leurs, et 91 % ont déclaré avoir accru leur confiance en elles-mêmes et leur autonomie personnelle. Près de la moitié des participantes ont obtenu un emploi après la formation, tandis que 30,5 % ont bénéficié d'une promotion. Le programme a considérablement influencé leurs aspirations professionnelles, 91 % exprimant le désir de poursuivre des études. En outre, 67 % des répondantes ont indiqué qu'ils ne se seraient pas inscrites sans soutien financier, soulignant le rôle du programme dans la promotion d'un accès équitable à la formation. Ces résultats confirment l'efficacité du programme pour favoriser l'employabilité, l'apprentissage tout au long de la vie et l'impact sur la collectivité.

TÉMOIGNAGE EXEMPLAIRE 2: CONSTRUIRE UN CADRE NATIONAL

CONSTRUIRE UN CADRE NATIONAL – HEC OUVRE LA VOIE VERS LES MICROCERTIFICATIONS À L'ÎLE MAURICE

En réponse à la transition mondiale vers un apprentissage flexible et fondé sur les compétences, la Commission de l'enseignement supérieur (HEC) de l'Île Maurice est devenue une pionnière dans l'élaboration d'un cadre national pour les microcertifications. Reconnaissant le potentiel transformateur des microcertifications pour améliorer l'employabilité et l'apprentissage tout au long de la vie, HEC a pris l'initiative d'intégrer ces microcertifications dans le système national d'enseignement supérieur.

L'une des étapes les plus importantes a été la modification de la loi sur l'enseignement supérieur en juillet 2025, qui a conféré à HEC le mandat légal d'approuver et de reconnaître les microcertifications offertes par les établissements d'enseignement supérieur. Cette réforme législative a fourni la base réglementaire nécessaire à l'intégration formelle des microcertifications dans le Cadre national des certifications.

HEC a également été le fer de lance de la mise en place du Système national de crédits (National Credit Value and Transfer System, NCVTS), un mécanisme conçu pour faciliter la portabilité et la reconnaissance des crédits entre les établissements. Ce système garantit que les microcertifications peuvent être cumulées et transférées, permettant ainsi la mobilité et la progression des apprenantes au sein des secteurs de l'enseignement et entre ceux-ci.

En collaboration avec l'IIEP (Institut international de planification de l'éducation) de l'Unesco, HEC a mené des études de référence complètes et des enquêtes nationales pour recueillir des données sur l'état de préparation des établissements et les besoins des apprenantes et des entreprises en matière de microcertifications dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) et l'enseignement supérieur. Ces études ont servi de base à l'élaboration d'un cadre national et d'un plan directeur pour les microcertifications, qui présente une approche stratégique progressive de la mise en œuvre dans l'enseignement supérieur et dans l'EFTP.

Le plan d'action pour les microcertifications dans l'enseignement supérieur fournit un cadre stratégique pour intégrer les microcertifications dans l'écosystème de l'enseignement supérieur mauricien, garantissant la flexibilité, la pertinence et la qualité. Ce cadre met l'accent sur des principes unificateurs tels que la transparence, la portabilité, la collaboration industrielle, la conception centrée sur l'apprenant et l'assurance qualité rigoureuse par le biais d'une surveillance externe exercée par la Commission de l'enseignement supérieur et de mécanismes institutionnels internes.

Parmi les éléments essentiels figurent des résultats d'apprentissage clairs, une évaluation solide et l'alignement sur le Cadre national des certifications afin de garantir la reconnaissance et le transfert de crédits. La mise en œuvre suivra une approche progressive de 2026 à 2027, introduisant des microcertifications universitaires, dirigées par l'industrie et entièrement cumulables. Cette initiative vise à renforcer l'employabilité, à favoriser le perfectionnement et la reconversion professionnels et à positionner l'Île Maurice comme acteur compétitif dans l'économie mondiale du savoir, marquant un changement transformateur vers une formation inclusive et axée sur la demande.

L'approche inclusive d'HEC s'est manifestée dans l'organisation de consultations multipartites et d'ateliers de validation, réunissant des représentants du monde universitaire, de l'industrie, des organismes de réglementation et des partenaires internationaux. Ces engagements ont permis de s'assurer que le cadre était pertinent du point de vue du contexte, aligné sur le plan institutionnel et globalement évalué.

L'aboutissement de ces efforts a été la publication du Rapport d'étude de cas de l'IIEP de l'Unesco intitulé « Microcredentials in Mauritius : towards a National Framework for TVET and higher education » (Microcertifications à l'Île Maurice : vers un cadre national pour l'EFTP et l'enseignement supérieur).

Ce rapport a positionné l'Île Maurice comme chef de file régional en matière d'innovation dans le domaine de la formation, soulignant le rôle proactif de HEC dans l'élaboration de systèmes d'enseignement supérieur parés pour l'avenir.





Contexte : la Commission de l'enseignement supérieur (HEC) de l'Île Maurice

La Commission de l'enseignement supérieur (HEC) de l'Île Maurice est l'organisme de réglementation responsable du développement stratégique et de la gouvernance du secteur de l'enseignement supérieur en République de Maurice. Créée en vertu de la loi de 2017 sur l'enseignement supérieur, HEC opère sous l'égide du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de la Recherche et est un moteur clef de la réforme de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la collaboration internationale. Le mandat de HEC comprend principalement l'octroi de fonds publics aux établissements publics d'enseignement supérieur, l'enregistrement et l'accréditation des établissements d'enseignement supérieur, la formulation de lignes directrices et la promotion de la recherche. Il joue un rôle central dans l'alignement du système national d'enseignement supérieur sur les normes internationales, tout en veillant à ce qu'il reste sensible aux besoins socio-économiques locaux.

Tous les rapports sont accessibles sur le site web de HEC à l'adresse <https://www.hec.mu>



RÉFÉRENCEMENT AU CADRE CONTINENTAL AFRICAIN DES CERTIFICATIONS (ACQF)

Le référencement au Cadre continental africain des certifications (ACQF) est un processus structuré par lequel un cadre national ou régional des certifications est comparé et aligné sur l'ACQF. Le processus améliore la transparence, la comparabilité et la reconnaissance mutuelle des certifications à travers l'Afrique, soutenant ainsi la mobilité des apprenants et des travailleuses sur le continent.

L'ACQF, développé sous la coordination de l'Union africaine (UA) avec le soutien technique de la Fondation européenne pour la formation (European Training Foundation, ETF), sert de point de référence continental pour l'assurance qualité, la reconnaissance de l'apprentissage et l'harmonisation des systèmes de certification. C'est l'un des principaux instruments de mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et de la vision de l'Ordre du jour 2063 pour une Afrique intégrée, prospère et pacifique.

Grâce au référencement, les pays et les Communautés économiques régionales (CER) démontrent comment leurs cadres de certification correspondent aux niveaux et aux descripteurs de l'ACQF. Ce processus implique une autoévaluation détaillée, une consultation des parties prenantes et la documentation des principes, des politiques et des mécanismes d'assurance de la qualité du système national. Il aboutit à un rapport de référencement qui est évalué par des pairs et validé au niveau continental. Les avantages du référencement sont considérables. Il renforce la confiance et la coopération entre les différentes autorités africaines chargées des certifications, favorise la reconnaissance transfrontière des compétences et facilite la mobilité des apprenantes et des professionnelles. Pour les apprenantes, le référencement ouvre des voies vers l'apprentissage tout au long de la vie et des opportunités d'emploi dans toute l'Afrique. Pour les employeurs, il renforce la confiance dans la qualité et la comparabilité des certifications obtenues dans différents pays.

GALERIE DE PHOTOS



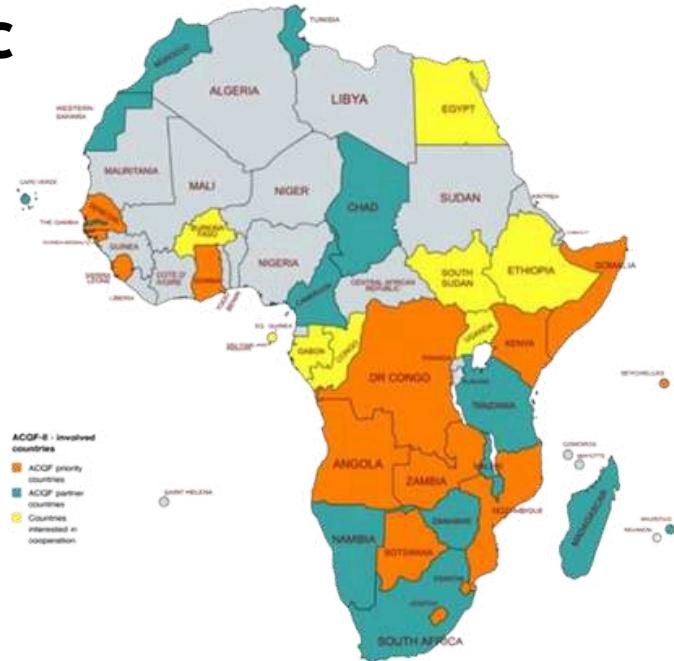
Plusieurs pays africains, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et ses partenaires, participent activement à cette initiative continentale. Ce référencement en cours à l'ACQF reflète l'engagement des pays africain à renforcer leur Cadre national des certifications (CNC), à favoriser la reconnaissance mutuelle des certifications et à contribuer à l'ordre du jour plus large de l'Afrique en matière de formation et de développement des compétences.

NOUVELLE ENQUÊTE SUR LES CNC

La première enquête sur les CNC menée dans le cadre de l'ACQF-II est une mise à jour de l'étude cartographique approfondie qui a lancé les activités de l'ACQF-I en 2020, avec une couverture de 14 pays et 3 régions à l'époque. La nouvelle enquête (2024) a reçu 51 réponses complètes, provenant de 29 pays, et a recueilli des informations utiles et diverses sur un large éventail de caractéristiques des CNC, y compris les objectifs, les niveaux, l'utilisation des acquis d'apprentissage, la gouvernance et les politiques connexes. L'objectif de l'enquête était de collecter des données et de mettre à jour la cartographie des CNC à travers l'Afrique. Les données alimenteront la base de données mise à jour chaque année sur l'état d'avancement des cadres de certification dans tous les États membres de l'Union africaine et les Communautés économiques régionales. Par conséquent, les résultats de l'enquête contribuent à fournir une vue d'ensemble du paysage des certifications et des domaines liés aux cadres des certifications.

L'enquête comprenait 48 questions variées et utilisait plusieurs logiques d'affichage. La principale branche de l'enquête était fondée sur le niveau de développement du CNC. La plupart des questions étaient fermées, à choix unique et multiple ou proposaient d'ordonner les réponses par ordre d'importance. En outre, l'enquête comprenait plusieurs questions ouvertes et, dans plusieurs cas, une option de zone de texte pour demander en clair des informations plus détaillées, ou pour les cas où le répondant avait l'intention de donner une réponse en dehors de la liste d'options prédéterminée.

Au total, l'enquête a reçu 51 réponses complètes. Les réponses complètes sont considérées comme celles pour lesquelles il y a une réponse à toutes les questions obligatoires et qui ont atteint la fin de l'enquête. Il est donc possible que les 51 répondantes n'aient pas répondu aux questions facultatives.



Le nombre total de réponses complètes provenait de 29 pays. Certains pays comptent plusieurs répondantes. L'analyse initiale des données a clairement montré que les réponses de ces pays étaient souvent contradictoires. Tout au long du rapport, nous signalons de telles incohérences entre les répondantes.

Le questionnaire était structuré en six sections principales :

- aspects démographiques et organisationnels,
- cadre national des certifications (CNC) – Développement et gouvernance,
- caractéristiques du CNC,
- systèmes de crédits du CNC,
- impact, besoins et enseignements tirés sur les CNC, et
- cadres régionaux des certifications.

Résumés des conclusions

L'enquête en ligne a porté sur 29 pays (au moyen de 51 réponses) sur les 55 États membres possibles de l'Union africaine. Nous résumons ci-dessous les résultats en fonction des principaux thèmes de l'enquête :

Niveau de développement et de gouvernance du CNC : les ministères de l'Éducation, les agences de certification ou les instituts sont responsables de la coordination et de la surveillance globales de l'élaboration et de la mise en œuvre du CNC. La gestion quotidienne est généralement assurée par des agences ou des instituts de certification, ainsi que par des ministères de l'Éducation.

Ressources : la plupart des CNC sont gérés et soutenus par le budget de l'État, mais une part importante d'entre eux sont également financés en partie par la coopération internationale. D'autres types de financement sont également présents dans une mesure limitée et cinq pays ont indiqué ne pas disposer d'un financement stable.

Caractéristiques des CNC :

- La base juridique principale des CNC est généralement constituée par les lois ou les actes relatifs aux CNC, les autorités ou un décret sur le CNC.
- Environ la moitié des CNC couvrent tous les secteurs. Ceux qui ont une couverture partielle n'incluent généralement pas l'apprentissage des adultes.
- En outre, l'enseignement général, l'enseignement supérieur et l'EFTP sont les principaux secteurs dotés de sous-cadres distincts.
- Typiquement, les CNC ont 10 niveaux, tandis que certains ont 8 ou plus de 10 niveaux.
- Les classifications nationales, celles de l'Unesco et les classifications professionnelles nationales sont les taxonomies les plus utilisées.
- Les savoirs, savoir-faire et compétences et l'autonomie étaient les descripteurs les plus fréquemment utilisés dans les pays.
- Environ la moitié des répondantes ont déclaré inclure les acquis d'apprentissage non formel ou informel grâce à la validation des acquis de l'expérience.

- Les acquis d'apprentissage sont le plus souvent présents dans les programmes de l'EFTP, mais ils le sont également dans une large mesure dans tous les secteurs.
- Un tiers des pays ayant un CNC ont mis au point une base de données ou un catalogue des certifications (ou répertoire). La moitié de ces bases de données couvre tous les secteurs de l'éducation et de la formation.

Systèmes de crédits : les systèmes d'accumulation et de transfert de crédits ne sont pas disponibles dans la majorité des cas. Lorsqu'il existe, le secteur le plus couvert est celui de l'enseignement supérieur, avec une couverture moindre de l'EFTP ou de l'enseignement général. Dans la grande majorité des cas, les crédits sont définis comme étant égaux à 10 heures notionnelles ou de travail personnel.

Sensibilisation aux CNC : la connaissance des CNC par les organismes d'assurance de la qualité, les autorités et organismes régionaux ainsi que par les prestataires d'enseignement et de formation est considérablement plus élevée que celle des autres groupes. Les acteurs du marché du travail, les apprenantes et les étudiantes, les praticiennes de l'orientation et du conseil connaissent moins bien les CNC.

Cadres régionaux des certifications : la majorité des répondantes ont indiqué qu'un cadre régional des certifications est établi dans leur région. Lorsqu'ils aussi ont un CNC, la plupart des pays ont référencé leurs CNC au cadre régional.

CARACTÉRISTIQUES CLEFS À LA LOUPE



GOUVERNANCE

Le plus souvent, les ministères de l'Éducation sont les principales organisations responsables de la coordination et de la surveillance globales des CNC (19 réponses, soit par 37,3 % des répondantes). Alternativement, les agences ou instituts de certification (18, soit 35,3 %) sont souvent les principales organisations responsables. D'autres ministères peuvent également être le principal organisme responsable, tels que les ministères de l'enseignement supérieur (8 réponses) ou les ministères de l'EFTP et des professions (8).

D'autres organisations (6 réponses, telles que les autorités des certifications, les comités ou conseils nationaux pour les certifications techniques et autres certifications universitaires), les agences d'assurance de la qualité et d'accréditation (7) figuraient parmi les autres organisations fréquemment citées.

Contrairement à la coordination globale des CNC, la gestion quotidienne est généralement davantage supervisée par des agences ou des instituts des certifications (21 ou 46,7 %) que par des ministères. Cependant, les pays africains ont tendance à varier beaucoup à cet égard. Plus précisément, d'autres organisations qui ont tendance à gérer la mise en œuvre et le fonctionnement quotidien sont : les ministères de l'éducation (14 ou 31,1 %), les ministères de l'EFTP et des professions (9) ainsi que les agences d'assurance de la qualité ou d'accréditation de la formation (9) ou d'autres organisations (8).



CHAMP D'APPLICATION

La plupart des CNC ont une large couverture, y compris toutes les étapes de l'apprentissage et du développement. L'apprentissage des adultes est le domaine le moins souvent couvert. Ainsi, 19 répondantes ont indiqué que l'enseignement général, l'enseignement supérieur, l'EFTP et l'apprentissage des adultes étaient couverts (soit 42,2 %).

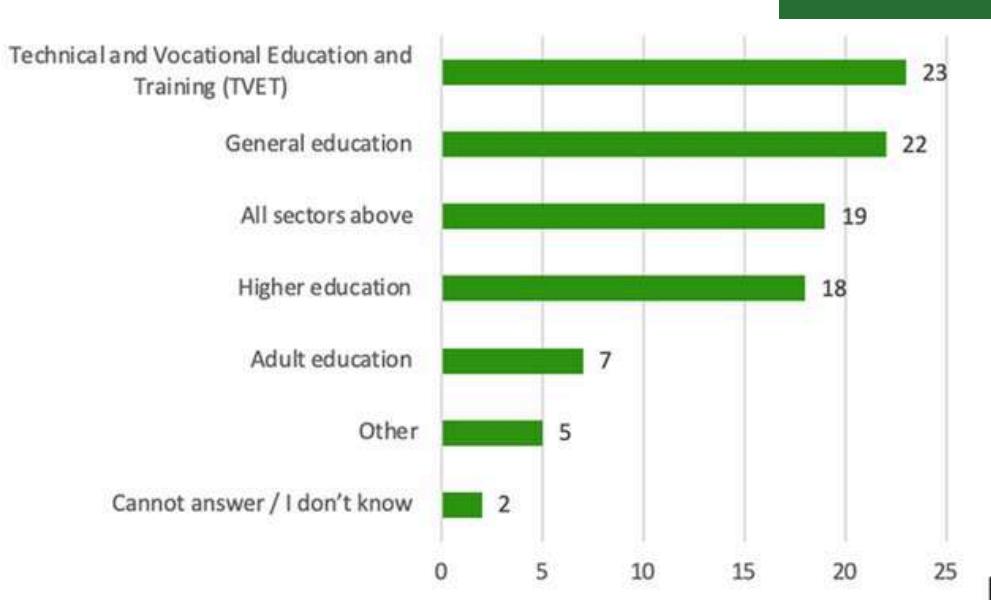


Figure 7. Couverture CNC de différents secteurs (choix multiple, par les répondantes)

L'autre moitié des répondantes à peu près a indiqué que leur CNC ne couvrait pas tous les secteurs. L'EFTP (23 ou 51,1 %) et l'enseignement général (22 ou 48,9 %) sont les secteurs les plus souvent couverts dans les CNC, tandis que l'enseignement supérieur a été sélectionné un peu moins souvent (18). L'apprentissage des adultes est beaucoup moins souvent couvert par les cadres de certification (seulement dans 7 cas). Les autres domaines mentionnés étaient les compétences industrielles ou les compétences professionnelles d'une autre nature.

Pour résumer, il est clair qu'une grande partie des pays couvrent tous les secteurs (13 pays), tandis que dans le cas des pays où le CNC n'est pas complet, le secteur de l'EFTP est le plus souvent couvert (13 pays), suivi de l'enseignement général (8) et supérieur (8).

Dans l'ensemble, la majorité des répondantes ont indiqué que leur CNC est composé de différents sous-cadres. Néanmoins, certains domaines de l'éducation et de la formation sont moins souvent organisés dans un sous-cadre. La plupart indiquent que l'enseignement supérieur (30 répondantes, c'est-à-dire 78,9 %), l'enseignement général (29 ou 76,3 %) et l'EFTP ont tous des sous-cadres (32 ou 84,2 %). Les métiers et professions ont tendance à avoir un sous-cadre distinct beaucoup moins souvent (15 réponses).

Niveaux du CNC

La grande majorité des répondantes ont indiqué que les CNC ont 10 niveaux, avec une certaine fluctuation observée entre 8 et plus de 10 niveaux. Trente-deux réponses (72,2 %) ont indiqué que leurs CNC avaient 10 niveaux. Le deuxième plus fréquent est celui des CNC avec 8 niveaux (5 réponses), suivie des cadres qui ont plus de 10 niveaux (3 réponses).

Les CNC de moins de 8 niveaux étaient très rares. Pour les énumérer, le Ghana et la Tunisie ont indiqué avoir moins de 8 niveaux dans le cadre (voir le tableau ci-dessous sur le résumé pays par pays).

Descripteurs de niveau

Les domaines de descripteurs de niveau sont utilisés pour différencier les types d'apprentissage et les acquis d'apprentissage capturés dans les CNC. Comme l'illustre la Figure 11, il existe de nombreux domaines de ce type utilisés dans les pays africains pour décrire les acquis d'apprentissage.

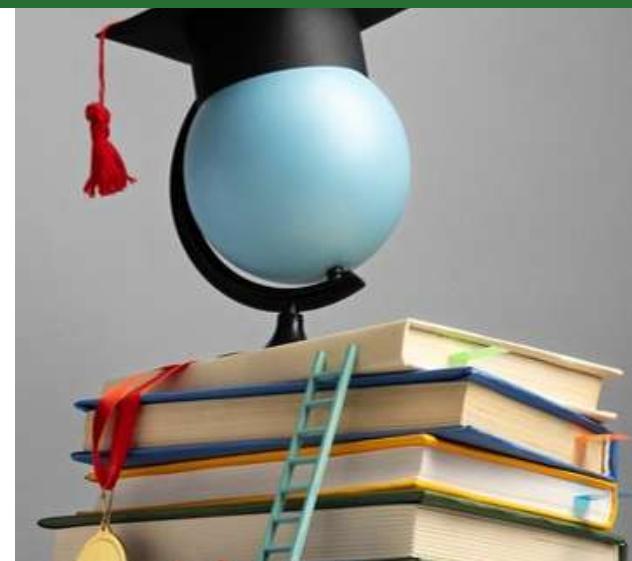
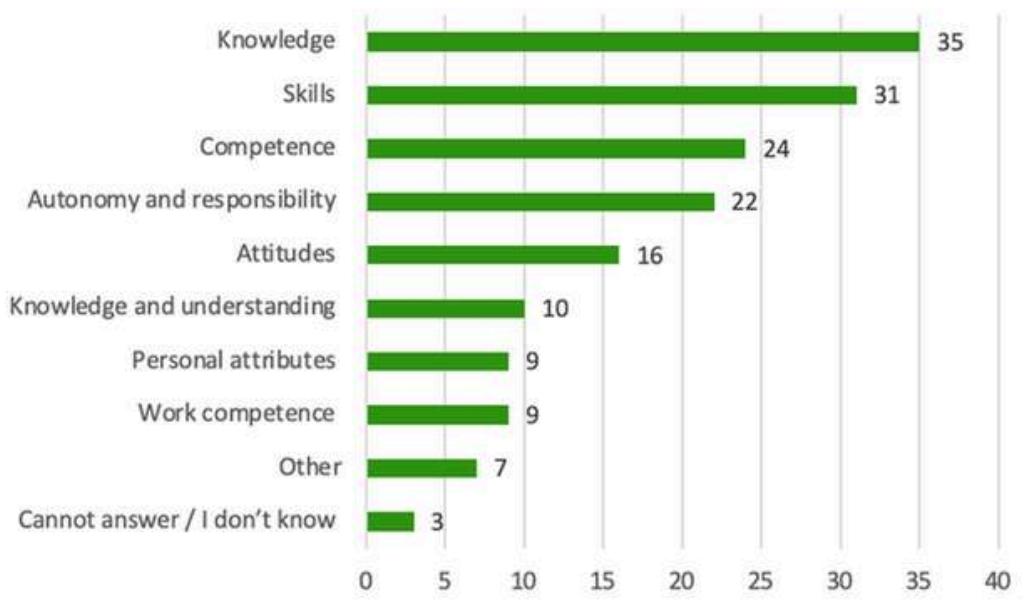


Figure 11. Domains of level descriptors used in NQFs (multiple choice, by respondents)²⁴



Les **quatre descripteurs les plus fréquents sont les savoirs** (knowlegde, 35 ou 79,5 % des répondantes), les **savoir-faire** (31 ou 70,5 %), les **compétence** (24 ou 54,5 %) et **l'autonomie et le sens des responsabilités** (22 ou 50 %). Un peu moins fréquemment, mais d'autres descripteurs de niveau sont également utilisés, tels que

SAVOIRS



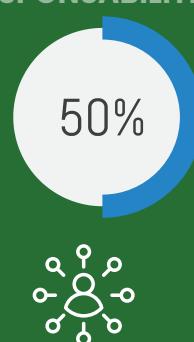
SAVOIR-FAIRE



COMPÉTENCE



L'AUTONOMIE ET LE SENS DES RESPONSABILITÉS



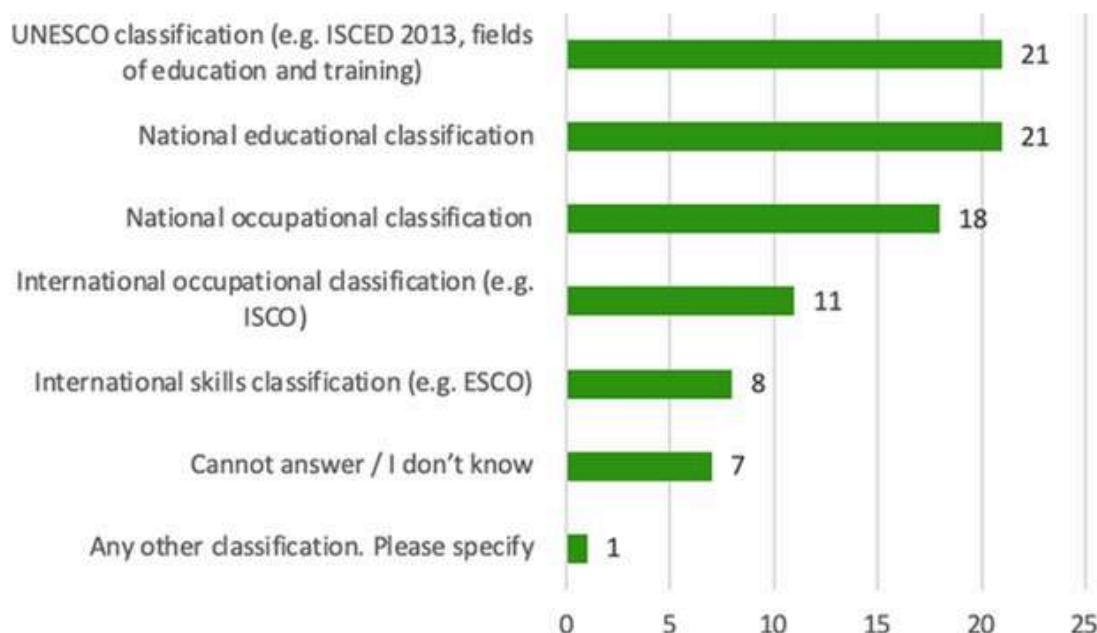
attitudes (16 ou 36,4 %), connaissances et compréhension (10 ou 22,7 %), compétences professionnelles (9) ou attributs personnels (9). Enfin, parmi d'autres types de descripteurs, la rationalité et la résolution de problèmes, le degré de complexité des tâches, l'autonomie et le sens des responsabilités ont été mentionnés.

Les pays ont généralement au moins trois types de descripteurs. Conformément aux résultats précédemment discutés, les plus populaires sont: connaissances (utilisées dans 21 pays), aptitudes (19), compétences (16) et autonomie et responsabilité (16). Huit types de descripteurs, le plus grand nombre dans l'ensemble, sont utilisés en Guinée-Bissau, au Kenya, en Sierra Leone et en Afrique du Sud. Le moins grand nombre de descripteurs différents est utilisé en Angola, au Cameroun, en Éthiopie, au Malawi, en Somalie et en Zambie.

Classifications internationales utilisées

L'organisation de programmes de formation, de certifications connexes ou d'informations sur la formation en général peut être réalisée sur la base de différents systèmes de classification, qui distinguent généralement différents niveaux de certification.

Figure 10. Classifications and taxonomies used for NQF qualifications (multiple choice, by respondents)¹⁹



Les résultats montrent que les classifications de l'Unesco et les classifications éducatives nationales sont utilisées avec la même fréquence (21 réponses, ou 41,2%) pour les certifications du CNC.

D'autres types de taxonomies et de classifications sont utilisés à des divers degrés. Dans une moindre mesure, les classifications professionnelles nationales sont les troisièmes systèmes de classification les plus utilisés (18 réponses, 35,3%).

Les classifications internationales sont moins utilisées : des classifications professionnelles internationales ont été mises en œuvre pour les classifications du CNC dans 11 cas, tandis que des classifications internationales des compétences ont été mises en place dans 8 cas.

Bases juridiques du CNC

Les cadres de certification peuvent être établis au moyen de différents instruments juridiques ou d'autres types de documents (préparatifs). Les répondantes des pays disposant d'un CNC ont indiqué que les principales bases juridiques sont une loi ou une loi sur l'autorité du CNC (14 réponses) ou un décret sur le CNC (8 réponses).

Tableau 8. Bases juridiques du CNC par pays

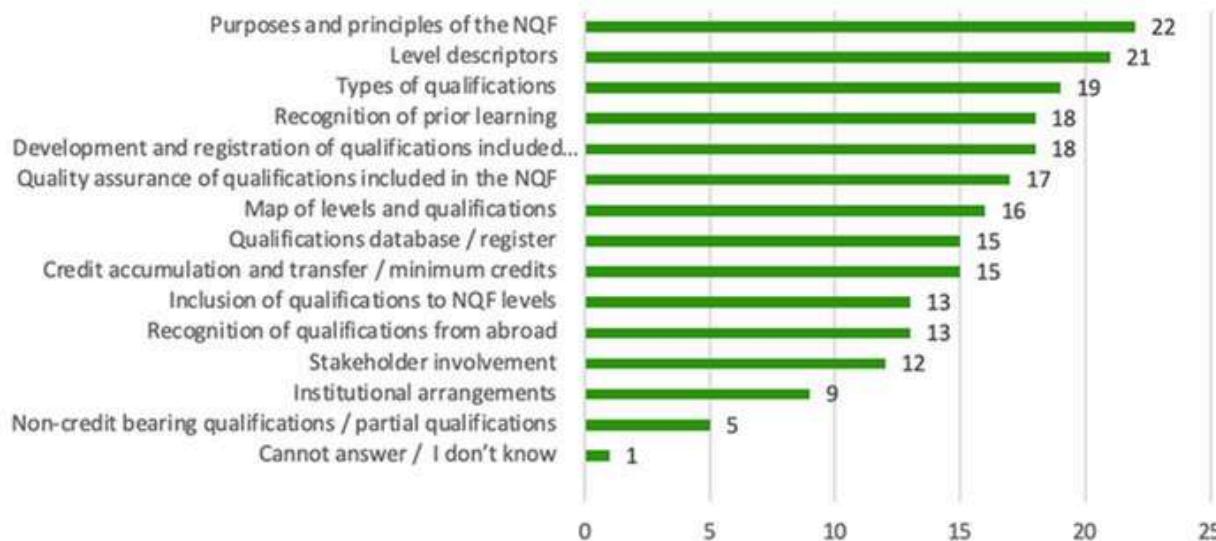
COUNTRY	LEGAL BASIS OF THE NQF
Angola	Decree on the NQF
Cabo Verde	Decree on the NQF
Democratic Republic of the Congo	Law / Act on the NQF authority
Eswatini (formerly Swaziland)	Decree on the NQF
Gambia	Law / Act on the NQF authority
Kenya	Law / Act on the NQF authority
Mozambique	Decree on the NQF
Namibia	Law / Act on the NQF authority
Seychelles	Law / Act on the NQF authority
South Africa	Law / Act on the NQF authority
Tanzania	Cannot answer
Tunisia	Decree on the NQF
Zambia	Law / Act on the NQF authority
Zimbabwe	Law / Act on the NQF authority

Un ou une répondante a indiqué qu'il existe des lignes directrices sur l'enregistrement des certifications, qui servent de bases juridiques, tandis qu'une autre répondante n'a pas pu répondre à la question. D'un point de vue national, dans la plupart des pays disposant d'un CNC, une loi ou un acte est le principal document réglementaire (8 cas), tandis qu'un décret est également fréquemment utilisé (5 pays).

En outre, les répondantes ont été interrogées sur les domaines spécifiques réglementés par les CNC (voir figure 12 ci-dessous), dont la plupart sont inclus dans au moins la moitié des cas.

Cela montre que certains domaines ont tendance à être largement couverts par la réglementation. Plus des deux tiers ont indiqué que les objectifs et les principes des CNC (inclus dans 22 fois, ou 95,7 % des réponses à la question), les descripteurs de niveaux (21 réponses, ou 91,3 %), les types de certifications (19, ou 82,6 %), l'élaboration et l'enregistrement des certifications (19, ou 82,6 %), la carte des niveaux et des certifications (16, ou 69,6 %) et l'assurance de la qualité des certifications (17, ou 73,9 %) sont couverts par la législation.

Figure 12. Areas of the legal basis regulated by NQFs (by respondents)²⁷



À l'autre extrémité du spectre, les dispositions institutionnelles ont tendance à être moins couvertes (9 réponses, ou 39,1 %), de même que les certifications ne menant pas à l'attribution de crédits ou les certifications partielles (5, ou 21,7 %).

Objectifs du CNC

Trois des objectifs les plus importants des CNC sont :



- l'harmonisation et l'intégration des systèmes nationaux des certifications (89,4 %, ou 42 répondantes ont indiqué que c'était un point important ou très important),
- la comparabilité et la transparence internationales des certifications et de la mobilité (89,6 %, ou 43 au moins très importants).
- amélioration de la valeur des certifications techniques et professionnelles (89,4 %, ou 42 répondantes)

Cinq des autres objectifs proposés dans l'enquête ont reçu une note d'importance légèrement inférieure, mais toujours élevée, comprise entre 80 et 90% :

- mobilité internationale des étudiants et des travailleureuses, sélectionnée par 43 répondantes,
- apprentissage tout au long de la vie, sélectionné par 41 répondantes,
- progression et parcours flexibles, sélectionnés par 41 répondantes,
- assurance de la qualité des certifications, sélectionnée par 41 répondantes,
- validation de tous les acquis de l'expérience, acquis en contexte non formel et informel, sélectionné par 39 répondantes.

En comparaison, trois autres objectifs possibles ont été moins fréquemment sélectionnés, avec une note d'importance d'environ 70% :

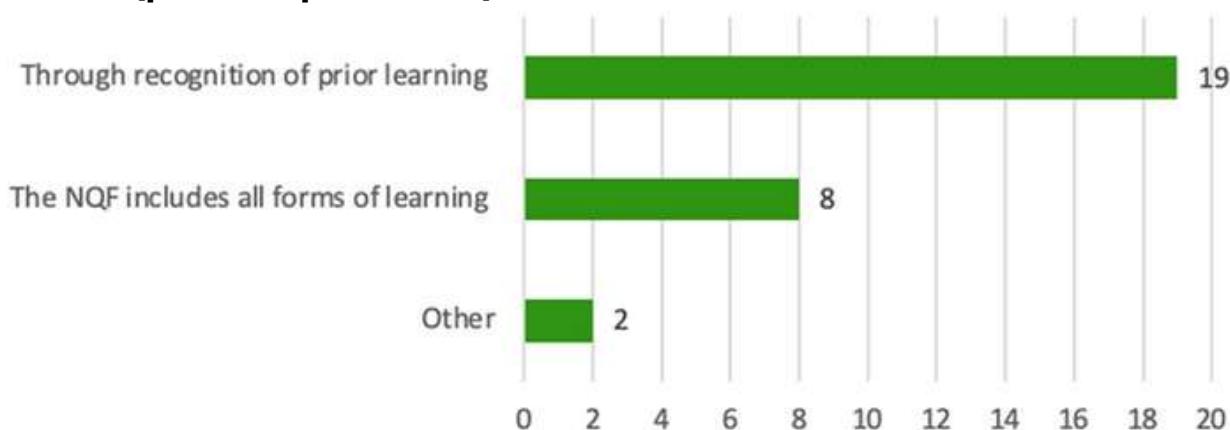
- lier l'offre et la demande, sélectionnés par 37 répondantes,
- réparer les injustices passées, sélectionnées par 32 répondantes,
- développement conjoint des certifications avec d'autres pays, 33 répondantes

Étant donné que la plupart objectifs sont largement retenus, les pays peuvent être distingués par leurs objectifs les moins populaires. En conséquence, les réponses du Nigéria, de la Somalie, du Soudan du Sud, du Ghana, de la Guinée-Bissau et de la Namibie montrent que le développement conjoint des certifications avec d'autres pays est moins important que les autres objectifs proposés. En outre, les réponses du Nigéria, du Soudan du Sud, de l'Ouganda et de la Zambie ont indiqué que la réparation des injustices passées n'avait pas d'importance. Toutefois, la plupart de ces pays ne disposent pas d'un CNC développé, d'où l'importance relative des autres objectifs.

Apprentissage non formel et informel dans le CNC et place des acquis d'apprentissage

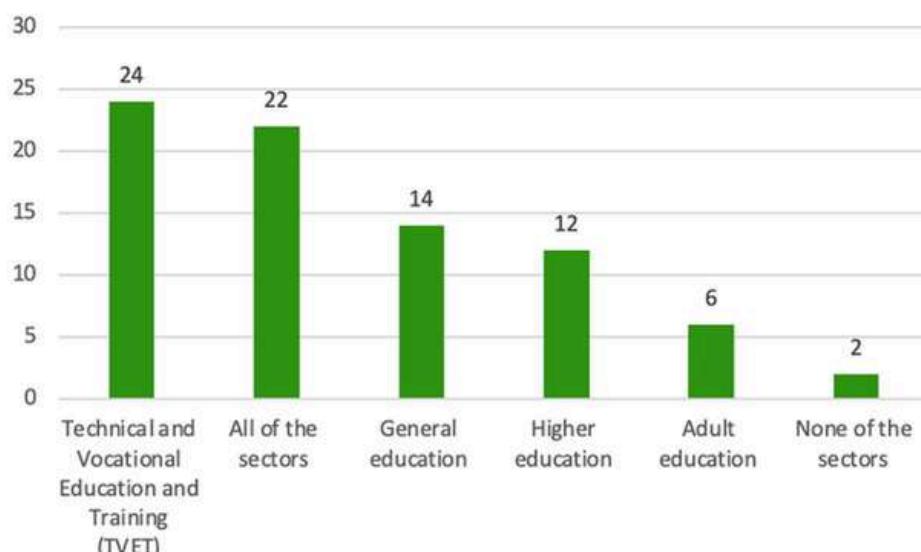
L'apprentissage non formel et informel fait partie des systèmes des CNC dans 19 cas. Le plus souvent, ces formes d'apprentissage sont prises en charge par la validation des acquis de l'expérience (VAE) (18) tandis que, dans certains cas, c'est le CNC qui inclut toutes les formes d'apprentissage (8).

Figure 14. Représentation de l'apprentissage non formel et informel dans les CNC (par les répondantes)



Dans la plupart des cas, les cadres des certifications sont fondés sur les acquis d'apprentissage (43 réponses, ou 87,8 %), tandis qu'une répondante a indiqué une réponse négative et que cinq ne savaient pas comment répondre. Cette observation est vraie pour 26 pays, tandis que 3 n'ont pas pu répondre à la question.

La figure ci-dessous résume les secteurs de l'éducation et de la formation dans lesquels les acquis d'apprentissage sont utilisés dans les programmes de formation.



Dans près de la moitié des cas (22 réponses, ou 44,9 % de ceux qui ont répondu à la question), les acquis d'apprentissage sont utilisés dans tous les secteurs, allant de l'enseignement général à l'apprentissage des adultes.

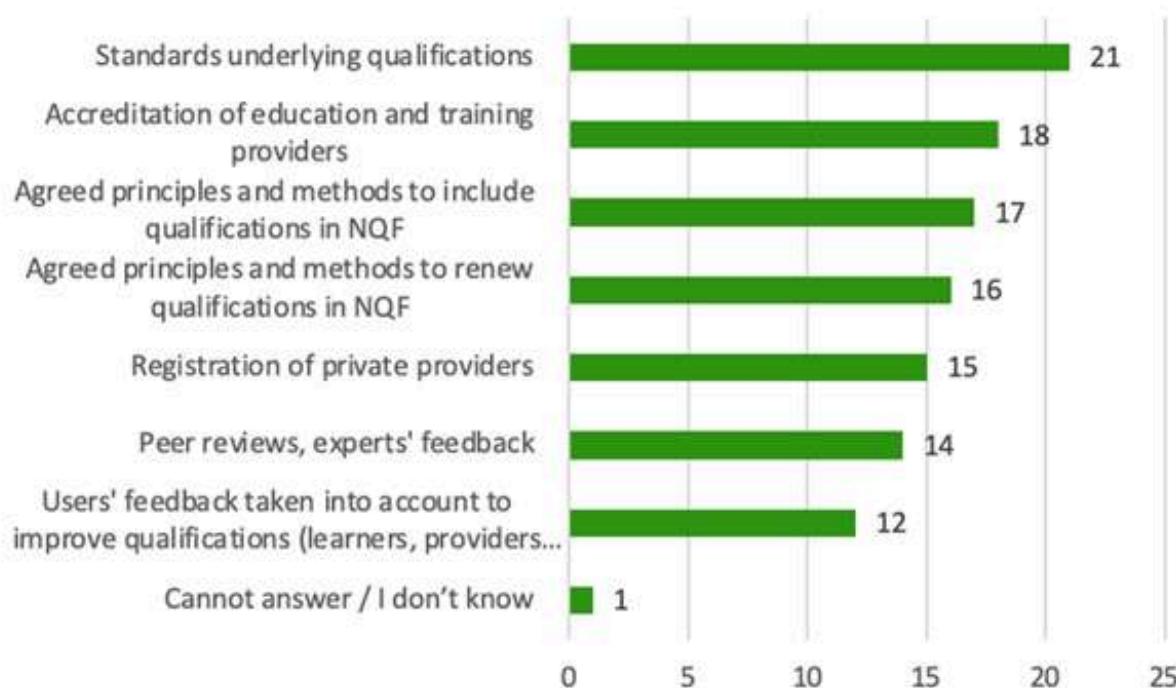
En ce qui concerne les secteurs spécifiques de l'éducation et de la formation, dans les cas où tous les secteurs ne sont pas couverts, les acquis d'apprentissage sont le plus souvent utilisés dans les programmes d'EFTP (24 réponses, ou 49 %), l'enseignement général (14 réponses, ou 28,6 %) et l'enseignement supérieur (12 réponses, ou 24,5 %). Les acquis d'apprentissage sont beaucoup moins régulièrement utilisés dans l'apprentissage des adultes (6 réponses), tandis que 2 répondants (Angola et Sénégal) ont déclaré qu'aucun des secteurs n'utilisait les acquis d'apprentissage.

Assurance de la qualité

Les réponses indiquent que certaines caractéristiques d'assurance de la qualité sont plus typiques pour les pays africains dotés d'un CNC.

Les référentiels qui sous-tendent les certifications (21 réponses, ou 91,3 %), l'accréditation des prestataires de formation (18 réponses, ou 78,3 %) et les principes et méthodes convenus pour inclure les certifications dans les CNC (17, 73,9 %) sont les mécanismes d'assurance de la qualité les plus courants.

Figure 16. Use of quality assurance mechanisms linked to NQF (by respondents)



Toutefois, d'autres caractéristiques telles que l'enregistrement des prestataires privés (15, ou 65,2 %), les principes et méthodes convenus pour renouveler les certifications (16, 69,6 %), les examens par les pairs et le retour d'information des experts (14, 60,9 %), ainsi que le retour d'information des utilisateurs pour améliorer les certifications sont également souvent utilisés. L'Afrique du Sud, l'Angola, le Cap-Vert, le Congo, le Mozambique et la République démocratique du Congo ont indiqué utiliser tous les mécanismes d'assurance de la qualité proposés, tandis que la Namibie, les Seychelles et le Zimbabwe ont indiqué utiliser seulement une partie de ces mécanismes.

IMPACT ET VISIBILITÉ DES CNC

Sensibilisation au CNC

Les organismes d'assurance de la qualité et les autorités et organismes compétents en matière de reconnaissance sont de loin les plus au courant des CNC. Selon la perception des répondantes :

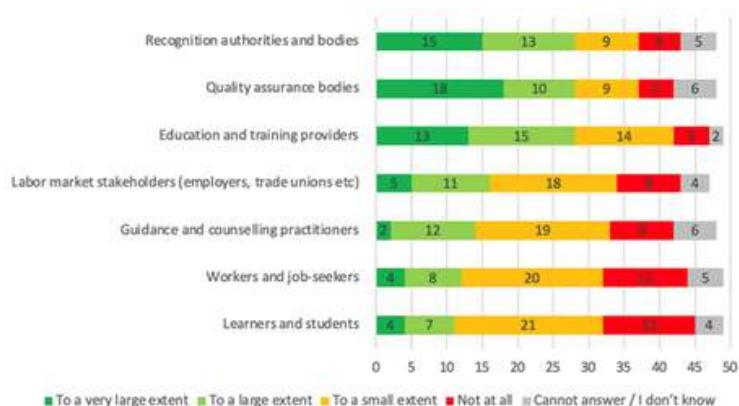
- 3 % des organismes d'assurance de la qualité connaissent et utilisent les CNC dans une très large mesure ou dans une large mesure,
- 3 % des organismes et autorités de reconnaissance connaissent et utilisent les CNC dans une très large mesure ou dans une large mesure,

1 % des prestataires de formation connaissent et utilisent les CNC au moins dans une large mesure,

D'autres parties prenantes ont des connaissances plus limitées mais sont placées à des niveaux de sensibilisation similaires. Les répondantes ont aussi indiqué que la part suivante des groupes de parties prenantes est au moins bien informée ou utilise les CNC dans une large mesure :

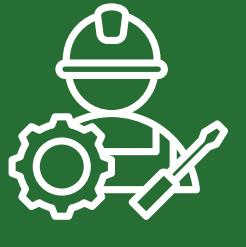
- 34% des parties prenantes du marché du travail,
- 2% des praticiennes de l'orientation et du conseil,
- 5% de la population active,
- 4% des apprenantes.

Figure 21. To what extent is NQF known and used by the following groups (by respondents)



Note: Response totals 47 - Labor market stakeholders (employers, trade unions etc); 48 - Guidance and counselling practitioners; Quality assurance bodies; Recognition authorities and bodies; 49 - Learners and students; Workers and job-seekers; Education and training providers

Si les CNC sont assez connus dans le cas des professionnels dont le travail est plus directement lié aux CNC dans tous les pays, les niveaux perçus de sensibilisation ont tendance à varier dans le cas des autres groupes. Ci-dessous, nous fournissons d'autres informations pays par pays pour chacun des groupes les moins avertis :



- Les acteurs du marché du travail seraient les mieux informés des CNC au Mozambique, en Namibie, en Afrique du Sud et au Soudan du Sud, tandis qu'ils seraient les moins informés en Angola, en Eswatini, en Éthiopie, au Ghana, en Sierra Leone, en Somalie et au Soudan du Sud.



- Les praticiennes de l'orientation et du conseil ont été considérées comme au courant dans une large mesure au Nigeria et en Afrique du Sud, tandis que le contraire a été signalé à leur sujet en Angola, en Éthiopie, au Ghana, aux Seychelles, en Sierra Leone, en Somalie, au Soudan du Sud et en Ouganda.



- Il a été signalé que les travailleuses et les chômeuseuses connaissaient dans une large mesure les cadres de certification en Afrique du Sud, en Gambie, en Namibie et au Zimbabwe, alors que le contraire a été signalé dans le cas de l'Angola, du Burkina Faso, de l'Eswatini, de l'Éthiopie, du Ghana, de la Guinée-Bissau, de la Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan du Sud et de l'Ouganda.



- Les apprenantes ont été considérées comme au courant dans une très large mesure dans le cas de la Gambie, de l'Afrique du Sud, du Soudan et du Zimbabwe et pas du tout au courant en Angola, au Cameroun, en Eswatini, en Éthiopie, au Ghana, en Guinée-Bissau, au Sénégal, en Sierra Leone, en Somalie et au Soudan du Sud.

LA CAE ET L'ACQF-II RENFORCENT LEUR COLLABORATION SUR L'HARMONISATION DES CERTIFICATIONS ET SUR LA MOBILITÉ DES COMPÉTENCES

-Arusha (Tanzanie)

En août dernier, la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), en partenariat avec le Cadre continental africain des certifications (ACQF-II), a intensifié ses efforts pour harmoniser les certifications et améliorer la mobilité des compétences dans la région. L'initiative vise à renforcer l'éducation, la formation et la mobilité de la population active conformément au programme d'intégration de la CAE et à l'ordre du jour 2063 de l'Union africaine.

La CAE – une organisation intergouvernementale régionale composée de huit États partenaires : Le Burundi, la République démocratique du Congo, le Kenya, le Rwanda, la Somalie, le Soudan du Sud, l'Ouganda et la Tanzanie – a fixé des objectifs ambitieux pour harmoniser les programmes, les examens, la certification et l'accréditation des systèmes d'éducation et de formation conformément aux priorités régionales et continentales.

Le secrétaire général de la CAE a noté que l'initiative est essentielle pour débloquer les opportunités dans le cadre du protocole sur le marché commun de la CAE, qui prévoit la libre circulation des travailleuses, des services, des capitaux, des biens et des personnes. « L'harmonisation des certifications permettra aux Africains de l'Est d'étudier, de travailler et de prospérer plus facilement au-delà de leurs frontières », a-t-il déclaré.

Cet effort s'appuie sur la stratégie d'harmonisation de l'EFTP 2023 de la CAE, qui préconise un cadre régional des certifications de l'EFTP, des lignes directrices communes pour les programmes de formation, des cadres de mobilité pour les étudiantes et les travailleuses et une collaboration plus étroite avec le secteur privé. Le secrétariat de la CAE en est aux dernières étapes de la préparation de ces instruments en vue de leur présentation au 20^e Conseil sectoriel de l'éducation, de la science, de la technologie, de la culture et des sports.

Au niveau continental, le projet ACQF-II (2023-2026), coordonné par l'Union africaine avec le soutien technique de la Fondation européenne pour la formation (ETF), aide les 55 États membres de l'UA à développer des systèmes de certification transparents et fiables.

La réunion conjointe examinera les progrès accomplis en ce qui concerne les cadres nationaux des certifications (CNC) et les réformes de l'EFTP dans les États partenaires, mettra à jour le projet de cadre régional des certifications de la CAE et explorera des activités conjointes telles que l'apprentissage par les pairs, le renforcement des capacités et la coopération technique.

Grâce à l'alignement des systèmes de certification régionaux et continentaux, la CAE et l'ACQF-II visent à stimuler l'employabilité, à améliorer la comparabilité des compétences et à faire progresser le programme d'intégration de l'Afrique dans le cadre de l'ordre du jour 2063 de l'UA.

ACTUALITÉS

1

Coopération avec le Syndicat de tous les étudiantes africaines – Les produits seront disponibles en janvier 2026.

La coopération porte sur :

- recherche sur l'écologisation des compétences et des certifications en Afrique avec un accent sur 13 pays,
- élaboration d'une boîte à outils pour l'engagement des parties prenantes ciblant :
 - les écoles : approches pour l'intégration des compétences vertes dans les programmes d'études,
 - les étudiantes : donner aux jeunes les moyens d'agir et de plaider en faveur du climat,
 - les décideurs politiques : recommandations politiques visant à soutenir les cadres de compétences vertes.
 - les dirigeants religieux et chefs coutumiers : tirer parti de l'influence culturelle et communautaire pour les initiatives de justice climatique.
- **Diffusion** de la boîte à outils
- **Appel aux bonnes pratiques** pour l'écologisation des compétences.

2

Analyse des compétences vertes et numériques au Kenya, en Tunisie, en Égypte et au Maroc, sur la base des profils de compétences de l'ACQF :

- le rapport est à paraître à la fin de l'année.

3

En octobre 2025, l'ACQF était présent à la Semaine Africaine des Compétences (Africa Skills Week) avec des représentantes du Réseau ACQF de l'Afrique du Sud, du Kenya, de la Somalie et de l'Éthiopie.

Voir ci-joint les grandes lignes de la session que nous avons conjointement animée. Il s'agissait d'un événement majeur pour le continent ; et il convient de le mentionner

Témoignage exemplaire

- Révision du cadre zambien des certifications – lancé en janvier et achevée en juin 2026. Le nouveau ZQF a été officiellement adopté (veuillez contacter les collègues de la ZAQA pour plus d'informations). Voici des liens vers les événements qui ont eu lieu – ils contiennent une riche description :
- examen des politiques au Botswana,
- soutien aux politiques du CNC, de la VAE et du Système d'accumulation et de transfert de crédits (CATS) en Somalie,
- soutien à la Guinée-Bissau – consultations des parties prenantes et renforcement important des capacités du personnel du bureau du CNC à Bissau,
- soutien à la mise en œuvre de la nouvelle politique de VAE en Eswatini,
- soutien à la révision des lignes directrices de la VAE et du CATS de la SADC
- une nouvelle politique sur les microcertifications a été élaborée pour les Seychelles, et
- collaboration de l'ACQF avec la Communauté de l'Afrique de l'Est.



4

Progrès de la plateforme QPC et publication d'un programme de formation sur la plateforme « Certifications et certificats » (ressource pratique pour toute personne intéressée par les bases de données sur les certifications):

5

Apprendre à distance sur la plateforme QCP de l'ACQFF

Ce cours va à votre rythme et vous permet de :

- comprendre le cadre politique du QCP et sa vision pour l'intégration du continent,
- apprendre à préparer, structurer et téléverser les données nationales sur les certifications vers le QCP,
- acquérir une expérience pratique sur la façon d'utiliser la Plateforme QCP et ses fonctionnalités,
- soutenir la participation active de votre pays actif à l'Écosystème africain des certifications grâce à la Plateforme QCP de l'ACQF.

Que vous soyez fonctionnaire dans un ministère, gestionnaire de bases de données ou un experte en certifications, ce cours fournit les outils dont vous avez besoin pour prendre les mesures adéquate.

LES ACTUALITÉS DE L'ACQF

SITE :
<https://acqf.africa>

Une vision pour des certifications
connectées et comparables à
travers l'Afrique